

Image not found or type unknown



Perquisition ordonner par un particulier

Par **azerty1234567899**, le **15/11/2012** à **12:10**

bonjour , une femme a menacé un ami de dire a la police de perquisitionné chez lui car la fille de la dame en question agé de 8 ans aurait vue une boite chez cet ami qui pourrait contenir de la résine de cannabis , cette femme a telle le droit de le faire ? que va faire la police ? mon ami risque t'il quelque chose ?
merci de votre reponse :)

Par **stephane51**, le **16/11/2012** à **19:45**

Oui, cette femme peut très bien dire ce qu'elle veut...mais les services de Police ou de Gendarmerie ne perquisitionnent pas à la légère !
Et comment cette femme peut elle expliquer que son petit fils de 8 ans sache reconnaître de la résine de cannabis ?
Cordialement